

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONTRÔLE D'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT D'UN IMMEUBLE

Vous souhaitez faire réaliser un contrôle de votre installation d'assainissement. Veuillez compléter le dossier ci-après et nous le retourner à l'adresse indiquée au paragraphe F. Après réception de votre dossier complet nous vous proposerons un rendez-vous pour procéder au diagnostic de votre installation.

Le rapport de contrôle de votre installation d'assainissement sera réalisé :

- après réception de votre demande de contrôle accompagnée du règlement
- après visite de votre installation d'assainissement par un technicien de la Régie des Eaux Gessiennes
- dans un délai de 30 jours ouvrés lorsque les deux conditions précédentes sont satisfaites

### A : DOCUMENTS CONSTITUTIFS D'UNE DEMANDE DE CONTRÔLE

Les documents suivants sont indispensables à l'instruction de votre dossier :

- **le présent document** complété par vos soins
- **le règlement** calculé au paragraphe **G**

### B : INTERVENANTS

#### B1 : Coordonnées du propriétaire

C'est le bénéficiaire et le destinataire du rapport de contrôle. C'est à lui que la facture est adressée.

NOM - Prénom : ..... <small>Dans le cas d'une société,</small> Raison Sociale : ..... N° de SIRET : ..... S'agit-il d'une administration ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non N° et nom de la voie : ..... Code postal : .....      Commune : ..... Téléphone : .....      Mobile : ..... Courriel : .....	..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....
<b>Merci de noter toutes les adresses mail, un seul envoi sera effectué.</b>	
Cadre réservé à la Régie : Numéro de PDL : .....	..... .....

#### B2 : Coordonnées de l'occupant actuel ou de l'ancien occupant

NOM - Prénom : ..... <small>Dans le cas d'une société,</small> Raison Sociale : ..... N° de SIRET : ..... N° et nom de la voie : ..... Code postal : .....      Commune : ..... Téléphone : .....      Mobile : ..... Courriel : .....	..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

**B3 : Coordonnées du tiers habilité**

C'est la personne ou la société mandatée par la propriétaire pour accompagner le technicien de la Régie des Eaux Gessiennes lors du contrôle. **Merci de noter toutes les adresses mail, un seul envoi sera effectué.**

NOM - Prénom : .....  
Dans le cas d'une société,  
Raison Sociale : .....  
N° de SIRET : .....  
N° et nom de la voie : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
Téléphone : ..... Mobile : .....  
Courriel : .....

**C : IDENTIFICATION ET LOCALISATION DE L'IMMEUBLE À CONTRÔLER**

N° et nom de la voie : .....  
Code postal : .....  
Commune : .....  
**Référence cadastrale**  
Numéro de parcelle : .....  
Section : .....

L'immeuble est-il situé dans une zone d'aménagement concerté (Z.A.C) ?  Oui  Non  
L'immeuble est-il situé dans un lotissement ?  Oui  Non

**D : CALENDRIER**

S'il s'agit d'une vente, indiquer la date prévue : .....

**E : DESCRIPTION**

Appartement  Maison individuelle  Autre : .....  
 Bâtiment industriel, artisanal  
ou commercial, etc....

Type d'assainissement :  Collectif  Non Collectif

**F : COMMENT NOUS RETOURNER VOS DOCUMENTS**

Par courrier : **Régie des Eaux Gessiennes**  
200 Rue Édouard Branly - BP63  
Technoparc  
01630 SAINT-GENIS-POUILLY  
Tél. : 04 85 29 20 20  
regie@reoges.fr

## G : RÈGLEMENT

### G1 : La dernière visite date de moins de 3 ans

- Je souhaite une simple réédition du compte-rendu (gratuit)

*Je certifie sur l'honneur qu'aucune modification pouvant affecter l'évacuation des eaux usées n'a été faite sur le bien.*

### G2 : La dernière visite date de plus de 3 ans, un nouveau contrôle est nécessaire. Conformément à la délibération du conseil d'Administration de la Régie des Eaux Gessiennes en date du 14 Décembre 2022, fixant les montants des prestations.

- Frais de contrôle de conformité de branchements neuf/existant** **139,08 €**  
Maison individuelle ou en copropriété/Appartement  
Local commercial, artisanal/résidence hôtelière/bureaux/etc...

<b>Plus-Value pour logement supplémentaire à contrôler</b>	<b>Nombre</b>	<b>Prix Unitaire</b>	<b>Total</b>
<input type="checkbox"/> Maison individuelle, appartement < à 150 m <sup>2</sup>	.....	20,00 €	.....
<input type="checkbox"/> Maison individuelle, appartement > à 150 m <sup>2</sup>	.....	40,00 €	.....
<input type="checkbox"/> Bâtiment industriel, artisanal ou commercial jusqu'à 250 m <sup>2</sup>	.....	20,00 €	.....
<input type="checkbox"/> Bâtiment industriel, artisanal ou commercial supérieur à 250 m <sup>2</sup>	.....	40,00 €	.....

- Je joins un chèque à l'ordre de la Régie des Eaux Gessiennes d'un montant de : .....

- Je procède à un virement bancaire sur le compte I.B.A.N : FR76 1007 1010 0000 0020 0809 202  
Domiciliation : TPBOURG - Code B.I.C : TRPUFRP1

avec les 3 mentions obligatoires suivantes : Contrôle assainissement - Commune <sup>(1)</sup> - Références <sup>(2)</sup>

## H : VALIDATION DES INFORMATIONS

Le demandeur s'engage à laisser le libre accès aux agents de la Régie des Eaux Gessiennes, à s'assurer que les ouvrages sont visibles et visitables et qu'un point d'eau soit mis à disposition pour le contrôle.

La facture est adressée à l'attention du propriétaire dont les coordonnées sont indiquées en B1.

Date : .....

Nom - Prénom du signataire \* : .....

Signature \* : .....

\* Champs obligatoires

## I : REMARQUES

(1) Indiquer le nom de la commune où se situe l'immeuble

(2) Dans le cadre d'une transaction immobilière, indiquer le nom du vendeur et le nom de l'acquéreur